

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Relation de soins                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PAMI1B04SF                                                                                                                                                                                                                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Volume horaire  | 72 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Patricia MATOT</b> ( <a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a> )<br>Garance MALENGREZ ( <a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a> )<br>Inès DEMARET ( <a href="mailto:ines.demaret@helha.be">ines.demaret@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité englobe les différents éléments de la relation de soins, particulièrement ceux relatifs au domaine psycho-social et relationnel

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

**Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

**Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

#### Acquis d'apprentissage visés

- Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours de relations de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                      |            |
|-------------|----------------------|------------|
| PAMI1B04SFA | Psychologie 1        | 24 h / 2 C |
| PAMI1B04SFB | Santé mentale        | 12 h / 1 C |
| PAMI1B04SFC | Croyances et valeurs | 36 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                      |    |
|-------------|----------------------|----|
| PAMI1B04SFA | Psychologie 1        | 20 |
| PAMI1B04SFB | Santé mentale        | 10 |
| PAMI1B04SFC | Croyances et valeurs | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE " Relations de soins. Psychologie. Santé mentale. Croyances et valeurs " contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie 1                                              |                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 15_PAMI1B04SFA                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                     | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Garance MALENGREZ</b> ( <a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                         | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                         | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

La finalité du cours de psychologie du bloc 1 est de comprendre comment fonctionne la communication interpersonnelle afin de pouvoir décoder ce qui s'y vit dans l'ici et le maintenant, et pouvoir ainsi être plus adéquat dans la relation. Pour ce faire, les notions de base de la psychologie générale seront abordées. Le cours abordera du contenu théorique pour arriver à la compréhension du fonctionnement de l'individu en relation

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### Acquis d'apprentissage de l'activité

Analyser une situation relationnelle en s'appuyant sur les contenus théoriques développés en classe.

#### Objectifs

- Expliquer les modèles théoriques vus au cours en lien avec la psychologie avec la problématique de la communication
- Expliquer les fondements et le développement de l'individu en fonction du (des) modèle(s) développé(s) dans le cours
- Au départ d'une situation clinique
- Repérer le mode de relation de chacun des acteurs en fonction des stades de développement ;
- Analyser la communication, au niveau du processus, notamment en termes de biais perceptifs et d'influences environnementales ;
- Proposer des interventions pertinentes afin d'améliorer le processus de communication ;
- Nommer ses propres émotions ;
- Prendre conscience de la position qu'on adopte dans la relation ;
- Prendre conscience de l'impact de sa personnalité sur sa façon d'être en relation
- repérer les phénomènes de la psychologie sociale

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Chapitre 1 : introduction à la psychologie ( définitions, objectifs, historique, spécialités,...)

Chapitre 2 : les approches théoriques en psychologie et la communication

Approches :

- Psychanalytique
- Systémique
- Humanisme
- Cognitivo- comportementale

- ...

Chapitre 3 : Psychologie du développement: Les âges de la vie, naissance, enfance, adolescence, âge adulte, âinés,...

Chapitre 4: Psychologie sociale ( influence sociale, dynamique de groupe...)

Chapitre 5: La psychologie clinique ( déféinition, psychopathologie, psychothérapies,...)

Chapitre 6 : Psychologie de la communication ( axiomes, schéma de la communication, communication verbale et non verbale, liens entre psychologie et communication...)

- Divers : quelques heures sont laissées à la liberté de l'enseignant afin de développer une problématique autre que celle de la communication qu'il jugerait pertinente dans le cadre de la formation.

Des mises en situations cliniques et des exemples cliniques seront utilisés et proposés dans le cours afin de mettre en application les concepts théoriques

### **Démarches d'apprentissage**

Exposé magistral soutenu par un PowerPoint à disposition des étudiants.

L'interactivité est encouragée par le biais d'interventions des étudiants (questions-réponses)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail.

1 à 2 heures de cours en fin d'année sont dédiées aux questions-réponses des étudiants.

### **Sources et références**

GHIGLIONE R., RICHARD J.F., Cours de psychologie. 1. Origines et bases. Dunod, 1992.

HUFFMAN K., Introduction à la psychologie. De Boeck, 2009.

ROBINSON B., Psychologie clinique. De l'initiation à la recherche. De Boeck, 2005.

WATZLAWICK P, HELMICK BEAVIN J., JACKSON D., Une logique de la communication. Seuil, 1972.

Delouée S. (2018). Psychologie sociale. Paris: Dunod.

Piermattéo A, Guegan J, Tavani JL. (2019). Psychologie sociale. Paris: De Boeck Supérieur. Sup en Poche

Yzerbyt V & Klein O. (2019). Psychologie Sociale. Paris: De Boeck Supérieur. Ouvertures Psychologiques

Légal J-B, Delouée S ( 2016) Stéréotypes, préjugés et discrimination. Dunod Les topos

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus (PowerPoint) à disposition des étudiants disponible sur la plateforme

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit. ( questions ouvertes/fermées/QCM,...)

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes

finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Santé mentale                                              |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 15_PAMI1B04SFB                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                            | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Patricia MATOT</b> ( <a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants de 1ère année BSF à la relation d'aide rencontrée par les soignants dans les services de psychopathologie et d'ainsi préparer à faire de leur stage en psychiatrie de 2ème année, un moment particulièrement fécond dans leur formation

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

Expliquer la complexité de la santé et de la maladie mentales ;

Expliquer les différentes étapes de l'histoire de la psychiatrie et ses traitements

Comprendre la démarche en soins infirmiers psychiatriques en citant et expliquant les différents besoins humains développés par A. MASLOW ;

Expliquer l'estime de soi et ses conséquences sur l'être humain

Expliquer les mécanismes du stress et pouvoir guider le client dans la gestion de celui-ci.

Pourquoi la psychiatrie fait-elle partie du programme obligatoire de la formation ?

- Les influences réciproques entre le psychisme et le somatique sont nombreuses. Certains problèmes purement organiques se manifestent par des symptômes évoquant la maladie mentale (délires dus à des intoxications, à l'hypothyroïdie, etc.) et d'autre part, certaines affections relevant de la psychiatrie ont des répercussions sur le plan organique.

- L'incidence de la maladie mentale est considérable dans l'ensemble des prestations de santé.

- Chaque être humain est susceptible de connaître un jour des problèmes liés à la maladie mentale et d'avoir besoin d'aide pour le rétablissement de son équilibre psychique. Ce besoin d'aide peut se manifester aussi bien dans la vie quotidienne que dans des services généraux de santé et n'est donc pas limité aux établissements spécifiquement psychiatriques.

Les compétences clés pour le travail des sages -femmes en santé mentale :

Etre capable de :

Détecter les troubles psychiques et en évaluer la gravité ;

Créer, construire et gérer une relation d'aide ;

Soigner le psychisme.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. La découverte de la complexité de la santé et de la maladie mentale : notamment, les diverses définitions de la santé et de la maladie mentale selon divers points de vue.

2. La découverte de l'histoire de la Psychiatrie et des soins infirmiers en psychiatrie

3. La compréhension de la démarche en soins infirmiers psychiatriques : notamment, la théorie des besoins humains de MASLOW.
4. L'estime de soi.
4. Le stress et sa gestion.
5. L'organisation d'une séance de méditation dans le but de préparer la gestion du stress lié aux examens

### **Démarches d'apprentissage**

Exposé magistral soutenu par un powerpoint

Exercices suivi du correctif

Activité libre de méditation

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

### **Sources et références**

A déterminer

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT à disposition des étudiants disponible sur la plateforme

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit au Q2 et au Q3

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Croyances et valeurs                                       |                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 15_PAMI1B04SFC                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                  | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                      | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                      | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité englobe les différents éléments de la relation de soins, particulièrement ceux relatifs au domaine psycho-social et relationnel

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Sciences religieuses

Introduction : vocabulaire, les sectes, l'extrémisme religieux et l'origine des religions

I. Les religions monothéistes :

Partie théorique : Histoire et croyances du judaïsme, du christianisme (catholiques, orthodoxes, protestants et anglicans) et de l'islam

Partie pratique : les traditions, l'alimentation, la sexualité, la maladie et la mort dans le judaïsme, le christianisme (catholiques, orthodoxes, protestants) et l'islam

II. Le bouddhisme

III. L'excision

#### Démarches d'apprentissage

Mises en situation

Textes

Vidéos, reportages

Experts extérieurs

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices de groupe

#### Sources et références

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT

Notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).